

acte avait une grande portée dans les vues si larges et si pénétrantes de la Sagesse Divine, qui dispose tout pour la sanctification des âmes ; pour la sanctification des âmes qu'ils consacrent à lui d'abord et pour la sanctification de tant d'autres qui bénéficient de cette consécration. Dieu avait dit à sa jeune élève : " Goûtez et voyez comme le Seigneur est doux," et après cinquante ans d'une heureuse expérience, la jeune professe, devenue ancienne religieuse, dit avec bonheur à l'époux de son âme : " Votre joug est doux, votre fardeau est léger." Après cinquante ans d'expérience, elle s'écrie volontiers : Merci, mon Dieu, merci, mon Père, de m'avoir appelée à une vocation qui me permet de dire comme votre Divin Fils : " Je ne suis point venu faire ma volonté mais celle de mon Père." Après un demi-siècle d'une expérience et d'une expérience toute particulière du vœu de pauvreté, elle ambitionne de dire avec plus de conviction qu'au début : " Bienheureux les pauvres d'esprit." Loin, bien loin du monde, plus éloignée encore par le cœur que par la distance, elle a médité les divines paroles : " Bienheureux ceux qui ont le cœur pur." Cette pureté lui a donné comme une vision anticipée de Dieu. Epouse fidèle de J.-C., elle ne désirerait une autre, ou cent autres vies, que pour les consacrer à son Divin Epoux. Cet Epoux céleste lui a présenté, il y a cinquante ans, comme cadeau de noce, une croix sur laquelle était son image, pour que toute sa vie elle la portât sur sa poitrine et dans son cœur ; pour que ses yeux s'arrêtassent sur les membres souffrants de J.-C., que son cœur compatît à leurs douleurs, et la vierge fidèle a recherché et aimé les pauvres, les ignorants, les orphelins, les malades. Après cinquante années d'exercice dans ces œuvres pénibles à la nature, mais si précieuses à l'âme chrétienne, voilà que la Sœur de Charité, en renouvelant ses vœux d'obéissance, de pauvreté et de virginité, veut aussi et avec un bonheur égal, renouveler son vœu de servir les pauvres en union de charité suivant les constitutions et l'usage de son institut.

Telle est la circonstance qui nous réunit. Que votre humilité ne s'alarme pas, ma bonne sœur, je ne viens pas la blesser, en faisant votre éloge ; aussi je n'ai pas pris pour